

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 17 décembre 2018.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 17 décembre 2018 à vingt heures (20h), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent:

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
 - 2.0 Signification de l'avis de convocation;
 - 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les exercices financiers 2019-2020-2021;
 - 5.0 Période de questions des citoyens ;
 - 6.0 Levée de la séance spéciale
- N.B. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2019-2020-2021.**

Mot de
bienvenue

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

Signification de l'avis de convocation

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2018-228

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2019-2020-2021

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2019-2020-2021

R. 2018-229

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2019-2020-2021

ATTENDU les dispositions de l'article 953.1 du Code Municipal concernant l'adoption d'un programme triennal d'immobilisations;

ATTENDU que le conseil municipal prévoit réaliser les projets suivants au cours des exercices financiers 2019-2020-2021;

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2019-2020-2021**

Numéro du projet	Titre	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)						Total du projet
		Dépenses antérieures au programme	Programme triennal			Dépenses ultérieures aux programmes		
			Année 2019	Année 2020	Année 2021		Total des 3 années	
1	Développement du secteur de La Baie Moreau		1 080 007				1 080 007	
2	Acquisition des terrains du Secteur de la Baie Moreau		204 000				204 000	
3	Prolongement de la Rue des Pivoines		112 000				112 000	
4	Module de Jeux		17 759				17 759	
5	Affiche Municipale		28 788				28 788	
6	Revêtement extérieur de l'aréna				250 000		250 000	
7	Réfection des infrastructures 2e Rue Nord		1 400 000				1 400 000	
TOTAL:			2 842 554		250 000		3 090 554	
							Nombre de projets	7

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter le programme triennal d'immobilisations mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

Période de questions

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la séance spéciale

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2018-230

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance spéciale à 20h20.

Adoptée

LOUIS OUELLET, maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier